

# Charte d'engagement RSE

## Période 2023-2024

---

Cabinet de conseil responsable, PlaninLux place le développement durable au centre de ses activités et de sa stratégie. PlaninLux propose des solutions durables qui appliquent, autant que possible, des critères RSE. Nous avons pour vocation d'améliorer l'impact social, sociétal et environnemental des entreprises, et ainsi ses performances financières.

PlaninLux, en la personne de sa gérante Maria CATALAN, s'engage à respecter un certain nombre d'actions afin de répondre aux objectifs de Développement Durable au cours de la période 2023-2024, dans un esprit d'amélioration continue.

## Environnement

---

1. Trier l'ensemble des déchets générés par l'activité.
2. Réduire le volume de papier utilisé : réutilisation du papier pour les feuilles de brouillon, impression par défaut en recto/verso, brochures numériques.
3. Favoriser le transport public.
4. Développer les outils de communication à distance (visioconférences) afin de limiter les déplacements.
5. Établir une politique « Achats » responsable.

## Gouvernance

---

6. Engager des relations transparentes et durables avec les prestataires et sous-traitants.
7. Sensibiliser les entreprises et acteurs économiques aux enjeux du développement durable (publication hebdomadaire d'un post sur LinkedIn sur les sujets du Développement Durable).
8. Vérifier les pratiques des partenaires et fournisseurs (afin d'éviter toute complicité à une quelconque discrimination par méconnaissance) ainsi que le respect des principes fondamentaux et du droit du travail.
9. Assurer une concurrence loyale avec les cabinets de conseil exerçant le même métier en pratiquant les prix du marché.
10. Traiter les informations confidentielles des clients avec la sécurité requise.

## Économique

---

11. Participer au développement économique du territoire.
12. Promouvoir les produits locaux et le fonctionnement en circuit court.
13. Promouvoir l'évènementiel durable en développant des partenariats dans ce secteur.
14. Développer une communication adaptée aux nouveaux impératifs environnementaux.

## Social

---

15. Développer une stratégie des ressources humaines responsable, de lutte contre l'exclusion et les discriminations sur le marché du travail.
16. Gérer la sécurité et le bien-être au travail.
17. Mettre à niveau régulièrement nos compétences en suivant des formations adaptées à notre métier et aux exigences réglementaires.

## Sociétal

---

18. Soutenir des associations locales et nationales impliquées dans l'environnement et le développement durable.
19. Consacrer du temps aux écoles et universités afin de contribuer à la montée en compétence des jeunes sur les sujets de la qualité et de la RSE.

## Qualité

---

20. Optimiser l'organisation de la structure : appel à des ressources externes pour certaines activités, embauche de stagiaires, renforcement de partenariats « consultants ».
21. Créer et favoriser des relations de confiance et de long terme avec chacune des parties prenantes, tout particulièrement les collaborateurs, les clients et les fournisseurs.

Cette Charte est précédée par un engagement aux 17 objectifs de développement durable adoptés par les Nations Unies.

Nous nous engageons à mettre les moyens pour atteindre ces objectifs et attendons de nos parties prenantes une adhésion à cette démarche de progrès.

A Luxembourg le 30/08/2023

**Planinlux SARLS**  
Maria Catalán  
Managing Director & Founder  
97 rue du Cimetière, 1338 Luxembourg  
info@planinlux.lu | <https://planinlux.lu>  
TVA: LU32169650  
T: (+352) 661 556 691

